

LES ARMES MILITAIRES AU XVIII^e SIECLE

ARMES BLANCHES DE LA LIGNE ET DE LA MAISON DU ROI

1^{re} Période

PAR C. ARIÈS
ET M. PÉTARD

Rares sont les collectionneurs qui ont une notion précise des catégories d'armes en service au XVIII^e dans les armées du roi.

Dans une série d'articles, nous allons tenter non d'en fournir une description détaillée, mais tout d'abord d'en dresser l'inventaire, pour faire ressortir le cadre dans lequel se situent les différentes armes. Il nous sera ensuite plus aisé de les décrire et de les faire comprendre en connaissant leur situation dans l'espace et le temps ainsi que les relations qui les y rattachent. Il était tout naturel que la Gazette des Armes s'adresse aux spécialistes français incontestés en matière d'armes blanches que sont Christian Ariès et Michel Pétard.

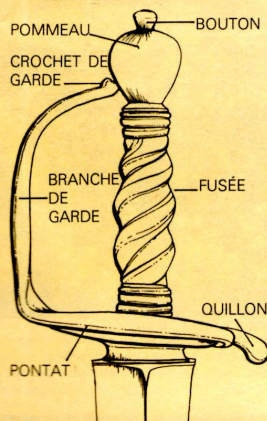


LA.

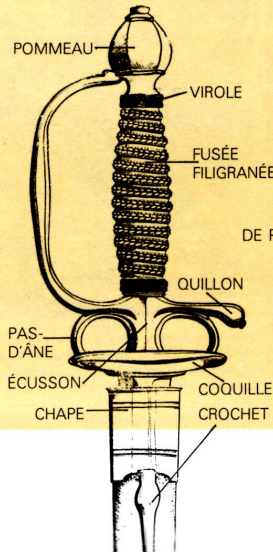
Cet homme est un Dragon, reconnaissable à ses bottines (genre de guêtres fortes) et à sa baïonnette courte et large, pendue au côté. Le dragon a la vocation de combattre à pied comme à cheval, d'où ses bottines plus légères de la cavalerie, et son fusil. Il est armé aussi d'une forte épée et de deux pistolets.
(Gravure de Parrocel. vers 1740.)

REMONTONS au règne de Louis XIV durant lequel l'armement des troupes est sous la responsabilité des capitaines, puis des majors des régiments. Les premiers sont commissionnés et subventionnés pour tenir à la disposition du roi un nombre déterminé d'hommes en état de combattre. La nature du combat qui sera demandé est précisée par l'usage, mais les moyens de le mener, laissés à l'initiative de l'entrepreneur, c'est-à-dire du capitaine. Le mestre de camp ou colonel n'est que le premier capitaine entre ses pairs, celui dont l'expérience est pour tous une garantie de bon fonctionnement de l'ensemble. Il n'a

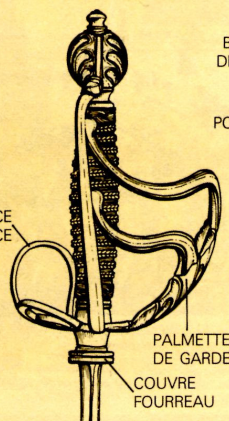
FORTE ÉPÉE A BRANCHE ET PONTAT SIMPLE



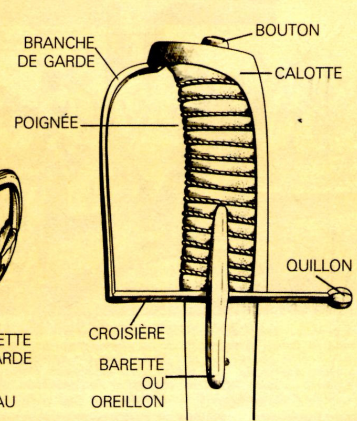
ÉPÉE A LA MOUSQUETAIRE



FORTE ÉPÉE A PALMETTE



SABRE A LA HUSSARDE



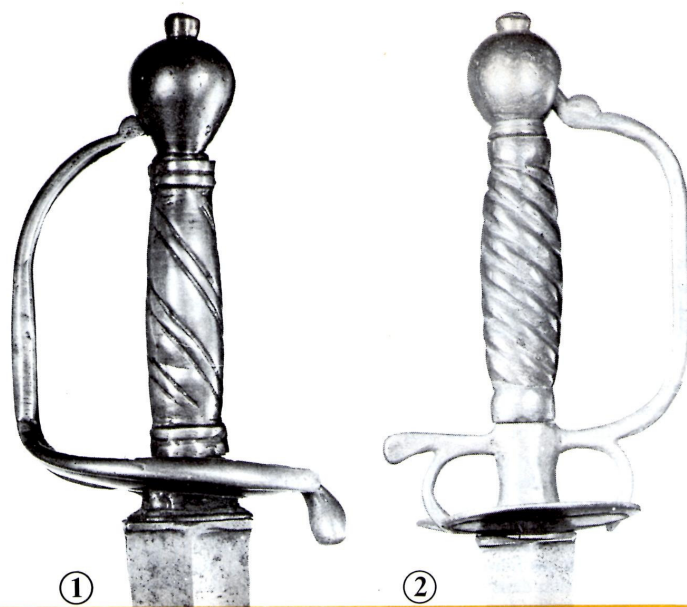
pas de responsabilité particulière concernant l'armement.

Cette situation, tolérable quand les campagnes duraient quelques semaines, s'avéra préjudiciable quand les guerres s'étalèrent sur plusieurs années et que le chiffre des effectifs sous les drapeaux s'éleva. Il fut bientôt évident que cette manière de faire était préjudiciable aux intérêts du roi. En conséquence, Louvois créa l'arsenal de Paris, dépendance de la Bastille, le "Magasin royal". Un conseiller au Parlement de Paris, le sieur Titon d'Oignon, est chargé d'assumer la responsabilité du nouvel établissement et d'entretenir dans ces locaux mis à sa disposition, un stock convenable d'armes à feu, destinées à l'approvisionnement des troupes du roi.

Arsenal et manufactures

Les mousquets, puis les fusils, seront d'une longueur et d'un calibre uniforme puisque les munitions – poudres et balles – sont fournies par l'administration militaire. Les modèles, les lieux de production, sont laissés à l'initiative du sieur Titon, et seul le prix de cession aux capitaines est fixé. Il importe en effet que ceux-ci qui, pour l'armement des troupes recrutées par eux ne perçoivent qu'une allocation modique, trouvent des conditions leur permettant de satisfaire à leurs engagements.

Pour remplir son office, Titon s'adresse à des entrepreneurs particuliers et passe des marchés dans les différentes régions de production : les environs de Saint-Etienne, les Ardennes, la Normandie, le Dauphiné, etc. Les manufactures royales n'existent pas encore. La répétition des campagnes qui se passent dans les Flandres provoque la création par l'administration de la guerre, de deux manufactures à Mouzon, près de Charleville, et à Maubeuge. Elles sont consacrées à la réparation et à la remise en état des armes détériorées recueillies sur les



différents champs de bataille ou dépôts des armées. En suite de quoi elles sont remises en service : **l'armée ne gaspille pas l'argent du roi.**

Le sieur Titon n'a cependant aucun rapport avec les manufactures créées car elles ne dépendent pas du responsable des productions.

Naissance d'une production française

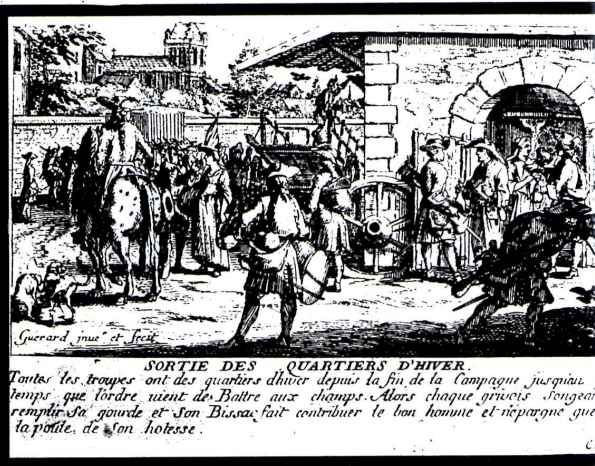
Un usage très ancien veut que les sergents, en plus de la hallebarde, insigne de leur fonction, portent une petite épée, très souvent bronzée. Pourtant, on ne peut ignorer les armes à lames courbes :

– **Celle des hussards** : ce sont toujours des sabres de provenance étrangère, lame et monture, principalement de Rhénanie, mais on observe des réemplois de lames hongroises, surtout

pour les officiers. Elles sont achetées, prêtes à être mises en service, dans les pays d'origine ou voisins qui comptent déjà des hussards dans leurs troupes soldées. Il faut bien dire qu'en France, les hussards conservent à cette époque un caractère d'un aspect quelque peu étrange.

– **Celle des grenadiers de l'infanterie**, ou de ceux à cheval de la maison du roi ; la lame plus courte, présente une flèche sensible, et la pointe s'étale un peu en largeur, s'inspirant des cimenterres orientaux. La monture est à branches et pontat simples, en fer ou en laiton. Il n'y a pas d'arme correspondant pour les officiers qui, eux, portent l'épée.

La Régence n'introduira aucune modification, si ce n'est que la facture de ces armes, très fruste, a tendance à s'affiner. C'est la guerre de succession de Pologne qui, malgré sa brièveté, va

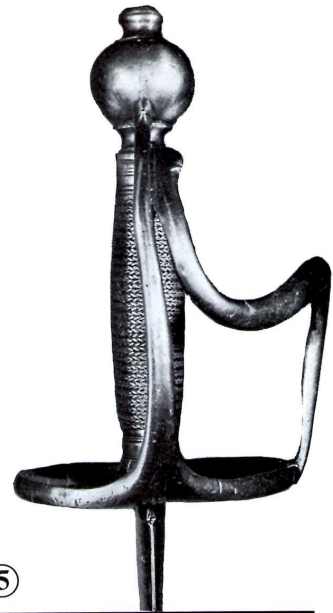




③



④



⑤

1. C'est durant le dernier quart du XVII^e siècle qu'apparaît la forte épée à fusée fondue. On la connaît sous l'appellation de type de 1695 simplement parce qu'un auteur - Surirey de Saint-Rémy - la décrit précisément dans son ouvrage paru à cette date; elle existait cependant avant. C'est une arme de mauvaise qualité par sa fabrication ainsi que pour la prise en main défectueuse qu'elle offre.

Bien que peu luxueuse, cette forte épée représente une pièce de choix pour le collectionneur et sa vilaine allure la fit reléguer le plus souvent à la casse, d'où sa rareté.

2. L'épée du fusilier est elle aussi d'une fabrication déplorable. Elle fut trimbalée au côté, de la fin du XVII^e siècle jusqu'à la guerre de Sept Ans, et jamais utilisée contrairement à la forte épée du cavalier.

3. Cette arme représentée côté garde est la forte épée de 1734 qui se caractérise par son pontat double protégeant mieux la main du cavalier, et sa fusée filigranée assurant une meilleure prise que la fusée fondue de 1695.

4. La wallonne. Bien que ce mot n'ait jamais été employé à l'époque, il désigne certaines armes d'infanterie et de cavalerie à caractère d'outre-Rhin, forgées en fer ou en acier, possédant des branches multiples et deux pontats reperçés. Ces armes furent chéries dans les rangs de la maison du roi et particulièrement de la gendarmerie durant tout le XVIII^e siècle. La bonne protection de la main est ici évidente et l'arme coûteuse.

5. En 1750, un texte officiel prescrit que l'épée de cavalerie sera munie d'une branche latérale. C'est l'évolution logique du modèle de 1734, avec protection et qualité de fabrication accrues.

6. La garde à palmette, originaire d'outre-Rhin puis francisée, est toujours très belle et donnera toute une lignée qui aboutira aux superbes montures à garde de bataille de l'Empire. Au XVIII^e siècle, il s'agit le plus souvent d'armes d'officiers.



⑥



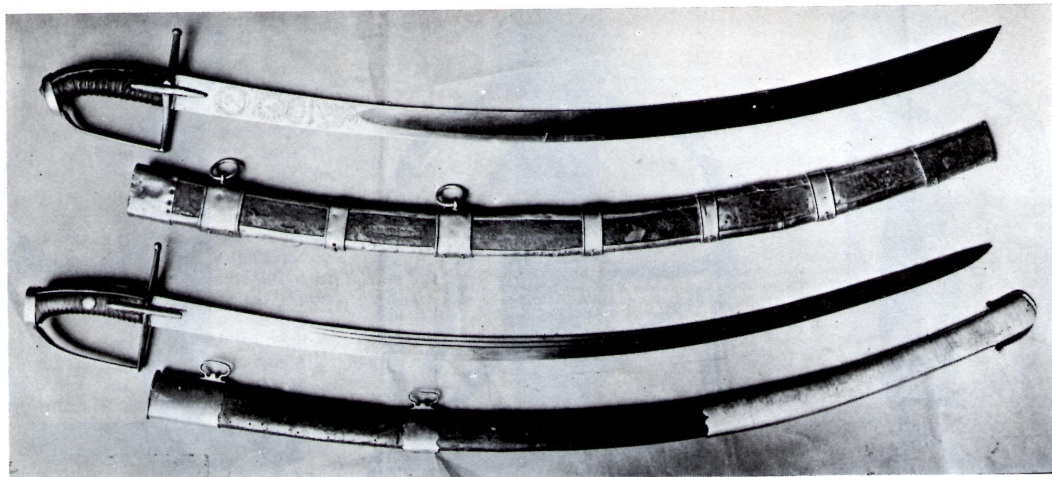
SOLDAT PASSE PAR LES BAGUETTES.
Un des Châtiments du Soldat dans un Camp C'est de le dépouiller nud jusqu'à la ceinture sa chemise pendante sur ses chausses et le faire passer entre deux Renegés de Soldats la Baguette à la main qui luy en déchargent sur les épaules par plusieurs reprises.

C.E.R.

B.

Séries de gravures issues de l'ouvrage de Guérard paru en 1700, les Exercices de Mars (ci-contre).

Cette œuvre considérable est intéressante non seulement parce qu'elle illustre remarquablement une époque mal connue, mais parce qu'elle nous donne la véritable condition du soldat. Ces gravures sélectionnées nous laissent voir trois épisodes de la vie du soldat d'infanterie. Le trait du graveur se fait critique et dégage avec rigueur l'atmosphère de chaque scène, qu'il s'agisse des marches, de la maraude ou encore du châtement. Certes, nous sommes assez loin des Malheurs de la guerre de Jacques Callot, mais nous ressentons encore, surtout sur l'image centrale, que le militaire est encore le fléau des populations.



C. C'est en 1752 que le sabre des hussards est réglementé pour la première fois. Il est à peine francisé et ses caractères archaïques viennent en ligne directe de la Hongrie.

occasionner les premières modifications. En 1730, le roi est dans l'obligation d'avoir recours à l'étranger pour armer ses troupes. Pour y remédier, on crée une manufacture d'armes blanches à Klingenthal, près d'Obernai en Alsace. La manufacture reçoit un privilège de production. Les troupes cependant n'ont pas l'obligation de s'y fournir, d'où particularismes, contestations quant à la qualité des productions, chicanes et attitudes partisans. Seule la maison du roi se révélera une cliente à peu près fidèle. Il lui était difficile de faire autrement. Tout ce qui se veut chic et en a les moyens, continue à faire venir d'Allemagne les lames nécessaires à ses besoins ; ceci en dépit d'avantages financiers importants dus aux privilèges accordés à la manufacture ainsi qu'à une production de qualité honorable sans être exceptionnelle, quoiqu'en dise une excessive critique. Les montures restent le fait de fourbisseurs nationaux, nombreux parce qu'ayant des moyens de production réduits.

En 1730, donc, la fusée en métal fondu est délaissée au profit d'une autre en bois, recouverte d'un filigrane en laiton. En 1733, d'interminables discussions aboutissent à faire adopter le modèle le moins prisé – celui à pontat double et branche simple – contre celui à triple branche en "N". Ce modèle apporte néanmoins une protection améliorée du pouce du cavalier.

C'est avec ce modèle qu'apparaissent les armes d'officier du même type que celles de la troupe. Elles ne sont pas cependant exclusives et l'épée à pas d'âne conserve de nombreux adeptes. La maison du roi et quelques corps privilégiés s'orientent délibérément vers la wallonne à branches multiples, onéreuse certes, mais de grande qualité et très esthétique.

18 Les modèles de la ligne n'ont jamais

figurés dans l'armement de la maison du roi. Pour autant, on n'abandonne pas totalement les élégantes montures à pas d'âne qui restent en usage aux mousquetaires, aux cheveau-légers et pour la quasi-totalité des officiers de toutes les compagnies.

En 1750, après la guerre de succession d'Autriche, une branche secondaire est apportée à la principale, protégeant ainsi le dos de la main du cavalier. Bien que la lame à tranchant double et arête médiane garde ses fidèles, on voit se répandre celle à dos et tranchant simple qui a la réputation de moins se fausser.

L'arme d'officier, plus fine, mais du même type que celle de la troupe, se répand largement au détriment de l'épée à pas d'âne qui tend à délaissier le champ de bataille au profit des salons et de la cour. A Klingenthal qui, jusque-là, ne forgeait que des lames, on commence à produire des armes complètes.

Pour une meilleure protection

Au cours de la guerre de Sept Ans (1756-63), la forte épée d'officier va subir une évolution sensible. On observe une complication de la monture qui se veut capable, en multipliant les branches et volutes, d'assurer une protection de plus en plus complète de la main, jusqu'à devenir un véritable panier rappelant en quelque sorte la "broad-sword" britannique.

Durant la même guerre, et à l'inspiration des armes allemandes, on voit apparaître une monture à palmette plus ou moins étoffée ou ajourée, allée au début à un pommeau, puis ultérieurement à une calotte selon le style d'outre-Rhin. Les types les plus notoires sont : la forte épée des carabiniers du prince de Dombes en 1750



D. Cette très intéressante gravure de Watteau nous donne l'image même de la réalité. Cet homme est un soldat du roi en route vers on ne sait quelle bataille ou garnison. Il transporte dans son havresac ses richesses personnelles : linges, gamelles et, peut-être, quelques victuailles maraudées ici et là. La route semble longue et le marcheur s'aide de son épée comme d'un bâton ; c'est dire le peu de cas qu'il fait de cette arme inutilisée par ailleurs. Le fusil, lui, arme moderne et particulièrement entretenue, reste le seul véritable outil du soldat de l'infanterie. Remarquez au côté du personnage le pendant double du ceinturon dans lequel doit être passée l'épée. (Gravure de Watteau, vers 1710.)

auquel succède en 1760 celle des carabiniers du comte de Provence. A ces deux montures, il faut ajouter le sabre à palmette des grenadiers à cheval de la maison du roi avec une lame à flèche. Pour les officiers, citons la si belle forte épée, dite "de Monsieur de Crémille" en 1761. Enfin, le sabre à pal-



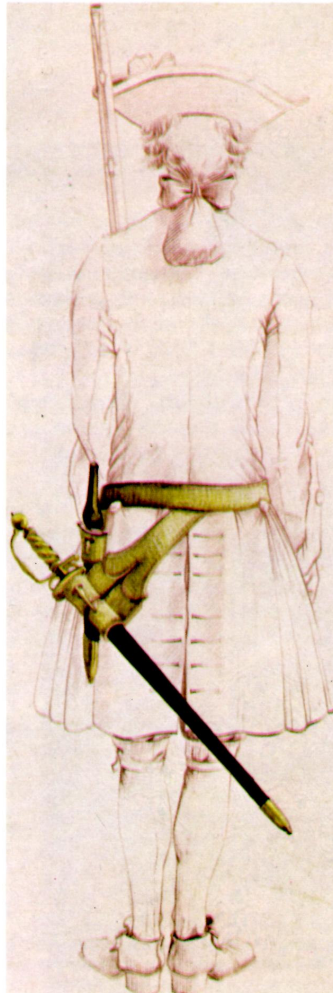
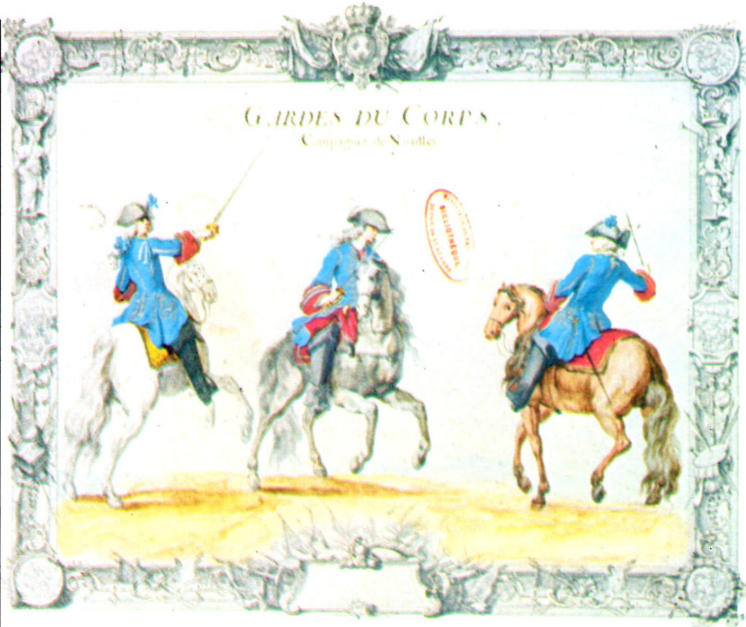
mette du régiment des gardes suisses qui fait son apparition vers la fin de la même époque.

A cette même date de 1750, un règlement décrit le premier sabre de hussards de conception française. Ce n'est pas qu'il ne soit largement influencé par la tradition particulière de ces corps, mais enfin, c'est le premier de leurs sabres à être conçu et produit en partie en France. Les armes d'officiers, elles, continuent à provenir de l'étranger et suivent les prototypes autrichiens ou hongrois.

Pour les armes d'infanterie, rien de bien nouveau si ce n'est que les montures suivent les traces des usages de la cavalerie et adoptent le pontat simple de 1730 pour la curette du fusilier, et le pontat double de 1733 pour le sabre des grenadiers, y compris à partir de 1733, celui des grenadiers à cheval de la maison. Ce n'est en effet qu'à la fin de la guerre de Sept Ans qu'ils adoptèrent la monture à palmette.

Ce fusilier a de plus en plus tendance à trouver que l'épée dont il est doté ne fait que l'encombrer et toute occasion lui est bonne pour s'en défaire.

Nous voici à un véritable nœud de notre histoire militaire. On peut dire que l'armée de Louis XV est agonisante. La guerre de Sept Ans a été un traumatisme pour tout ce qui porte l'uniforme; elle a mis en évidence les lacunes accumulées au cours des règnes. Le duc de Choiseul va entrer en scène, on peut tirer le rideau... ■



LE Gardes du corps. Lorsque l'on pense XVIII^e siècle militaire, immédiatement jaillissent de notre mémoire les gardes du corps du roi! Ce corps prestigieux issu d'une tradition millénaire constitue une partie de la "Maison militaire du Roy". Celle-ci était divisée en "Gardes du Dedans" du Louvre, comprenant les gardes du corps écossais et français, les Cent Suisses, les gardes de la porte, les gardes de la prévôté de l'hôtel du Roy. La "Garde du Dehors" du Louvre, elle, se composait des gendarmes de la garde, cheval-légers de la garde, mousquetaires gris et noirs, grenadiers à cheval de la garde et enfin des gardes françaises et suisses.

Ces corps superbes, mais ô combien dispendieux, disparurent avec la Révolution (ces régiments étaient tous composés de nobles, sauf les grenadiers à cheval). La Maison du Roi disparut avec les Bourbons, mais Louis-Philippe n'en eut point.

(Gouache de Delaistre, vers 1720, bibliothèque du Ministère de la Défense.)

LE Soldat (en haut à gauche). Ce superbe soldat est tiré de l'un des plus célèbres recueils de gouaches à caractère militaire conservés au ministère de la Défense; Delaistre et Parrocel en sont les auteurs. C'est vers 1720 que la représentation des troupes de France est réalisée en plusieurs dizaines de volumes. Il ne nous en est, hélas, parvenu que trois.

LE Ce soldat, présenté de dos, permet de se faire une idée précise du port de l'épée et de la baïonnette. Nous sommes vers 1700 et celle-ci est dite "baïonnette-bouchon" car on l'introduit dans le canon du fusil. Elle est portée verticalement et contre le pendant double du ceinturon. L'épée est "à pas d'ânes" et à fusée fondue.

(Dessin M. Pétard, photos et collection Parcs-Canada.)

